

Commission permanente du 24 février 2017

## **Bourses émergence SCOP/SCIC**

### **La Région soutient le maintien de l'activité sur les territoires**

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 24 février 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué les premières aides au titre du nouveau dispositif Grand Est Bourses émergence SCOP/SCIC. Ces aides, qui s'élèvent à 260 000 €, vont permettre de soutenir 66 futurs associés-salariés en vue de la création de trois nouvelles Société Coopérative de Production (SCOP) à Doulevant-le-Château (52), Pont-à-Mousson (54) et Strasbourg (67).

La Région Grand Est mène une politique volontariste en direction de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), source d'attractivité des territoires et de développement d'emplois non délocalisables. **La Région a ainsi engagé un travail de concertation avec les acteurs de l'écosystème régional pour promouvoir ce champ économique qui représente 14 % de l'emploi privé.** Le Conseil régional souhaite, notamment, soutenir le modèle coopératif et accompagner la création et la reprise d'entreprise par les salariés, sur le principe une personne-une voix.

Lors de la Commission permanente de ce jour, **260 000 €** d'aides ont été attribués à 66 futurs associés-salariés en vue de la création des trois nouvelles SCOP suivantes :

- **SCOP EUROFENCE** à Doulevant-le-Château (52). Suite à la liquidation judiciaire, en octobre 2016, de l'entreprise Perimeter Protection France, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits de clôtures rigides et de portails industriels, 61 salariés se sont associés afin de sauvegarder leurs emplois et leur savoir-faire industriel au cœur de la campagne haut-marnaise.
- **SCOP METAL'ART FERMETURES** à Pont-à-Mousson (54). Cette création fait suite à la liquidation judiciaire, en septembre 2016, de l'entreprise Collin Frères exerçant dans les domaines de la serrurerie et de la fermeture de la maison (porte, fenêtre, clôture, portail etc). L'équipe coopérative se compose de 4 anciens salariés-associés.
- **SCOP COTÉ ZEN** à Strasbourg (67). Suite à la transformation de l'association Côté Jardin, fournisseur de prestations de conseils et de logistique administrative auprès des compagnies du spectacle vivant, la création de la SCOP COTÉ ZEN permettra aux deux salariées de prendre part à la gouvernance de l'entreprise et de construire un nouveau projet collectif.

L'aide financière de la Région vise à consolider le capital initial de la société à venir, en vue de produire un effet levier pour l'émergence du projet. Elle est versée à chacun des futurs associés-salariés sous forme de bourse individuelle d'un montant maximum de **4 000 €** dans la limite du montant de leur apport personnel.

Le dispositif Grand Est Bourses Emergence SCOP/SCIC a pour objectif de faire émerger des projets d'entreprise de production et de services sous statut coopératif, sous la forme d'une Société Coopérative et Participative : Société Coopérative de Production (SCOP) ou Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Il intervient en amont de la création ou de la reprise d'entreprise afin d'aider financièrement les futurs associés-salariés de la SCOP/SCIC en devenir. Toute personne physique portant un tel projet (salarié, bénéficiaire de minima sociaux, demandeur d'emploi, étudiant etc) peut bénéficier de ce dispositif. En accompagnant le secteur de l'ESS, la Région contribue à maintenir des emplois durables non délocalisables et à préserver les savoir-faire sur les territoires.



*Serrurerie Eurofence © Union régionale des SCOP*

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)